

Décision

Générale

colonial

Décision n° 903 du 13 septembre 1939.

n° 903

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 septembre 1939

Numéro JO

n° 514 du 30/09/1939

Date du numéro

30 septembre 1939

TEXTE INTÉGRAL

M, Pasteau (Michel), représentant de la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien, lieutenant de réserve, service armé, classe de mobilisation 1924, est classé dans l'affectation spéciale, dans son emploi actuel, pour une durée de trois mois, à compter de la mobilisation.